



# CONTRAT ANNUEL A FLOT & A TERRE



## Terre & Mer 2026 - Port de La Trinité-sur-Mer

AVANTAGES ET CONDITIONS

Conditions particulières en capitainerie  
\*En fonction des places disponibles



### UN CONTRAT DE 12 MOIS ASSORTI DE PERIODES A FLOT ET A TERRE

10 mois à flot sur ponton ou corps-mort

- Emplacement sur corps-mort pour les voiliers de plus de 10.50 mètres
- Service de rade inclus



### AVANTAGES À TERRE

Manutentions incluses

- 3 allers-retours de manutention compris
- location du ber
- emplacement à terre

Conditions

- Les manutentions d'arrivée ou de départ sur camion ne sont pas comprises dans la prestation
- La réservation des manutentions doit être anticipée à la signature du contrat

Extrait des tarifs en € TTC

Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99	14,99	15,99	16,99	17,99	18,99	19,99	20,99	21,99	22,99	23,99	24,99	25,99	26,99	27,99	28,99	29,99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60	4,75	4,90	5,05	5,20	5,35	5,50	5,65	5,80	5,95	6,10	6,25	6,40	6,55	6,70	6,85	7,00
Terre&Mer Ponton		1652	1837	2029	2228	2434	2645	2862	3085	3312	3545	3781	4023	4284	4723	5272	5848	6244	7045	7467	8327	8778	9242	9721	10 214	10 721	12 806	13 608	14 438	15 296	16 157	17 018
Terre&Mer Corps-mort		1519	1689	1866	2049	2238	2431	2631	2836	3045	3259	3476	3699	3938	4342	4847	5377	5740	6477	6865	7656	8070	8497	8937	9391	9857	11 773	12 511	13 274	14 063	14 854	15 645



### PROGRAMME DE NAVIGATION

- Planning de présence à flot à compléter avant la proposition et signature du contrat.
- Condition: Absence du plan d'eau obligatoire de 60 nuitées à des périodes redéfinies chaque année par le port par période de 15 nuitées consécutives.
- Possibilité de naviguer sur la période d'absence du plan d'eau en profitant des escales "Plaisance Morbihan" offertes dans le cadre de l'avantage croisière et l'accès au réseau Passeport Escales.
- Possibilité de séjourner sur le terre-plein portuaire durant la période d'absence du plan d'eau, entre le 1er Mai et le 1er Décembre.



### PROGRAMME TYPE 2026

- Du 1er Janvier au 30 Avril 2026: place à flot
- Du 1er Mai au 30 Septembre 2026: obligation d'absence de 60 nuitées du plan d'eau (donc au choix, à terre ou en navigation), par périodes de 15 nuitées consécutives minimum, dont une absence imposée incluant la période du 11 au 17 Mai 2026 (régate).
- Du 1er Octobre au Novembre 2026: au choix à terre ou à flot
- Décembre: à flot
- **BONUS** Les plaisanciers qui s'absenteront du plan d'eau tout le mois de mai auront un bonus de 7 nuitées (soit 53 nuits d'absence à réaliser sur 2026 au lieu de 60)



### AVANTAGES DIVERS

Facilités de règlement

Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/01 au 15/10.

Accès aux sanitaires, point de recyclage, wifi, eau, électricité, chariots d'armements



### UN CONTRAT POUR NAVIGUER

#### ★ Réseau Passeport Escales

Sous condition de déclaration d'avis de croisière avant 12h :

- Nombre de nuitées illimité à concurrence de 2 nuitées consécutives maximum à chaque escale dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan (sauf Houat et Hoedic : (1 nuitée /an hors juillet et août)
- 4 nuitées offertes dans chacun des ports partenaires du réseau Passeport Escales, à concurrence de 2 nuitées consécutives maximum.
- Entre le 1er mai et le 30 septembre : **BONUS** escales

→ 8 nuitées d'absence déclarées en continu = 2 nuitées bonus

→ 15 nuitées d'absence déclarées en continu = 6 nuitées bonus

→ Les nuitées bonus sont à utiliser dans tous les ports du réseau hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan avant le 31 décembre de l'année en cours

→ 1 nuitée bonus maximum par port



La déclaration d'absence est à effectuer avant midi avec un retour au minimum le lendemain après-midi



#### ★ Carte plaisance Morbihan

Accès gratuit aux services liés à la **carte Plaisance Morbihan Premium** dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan :

accès sanitaires, wifi, points Nautics, capitainerie numérique

Accès gratuit aux pompes à eaux noires :

**BONUS** attribution de 10 points Nautics pour chaque utilisation (avec un maximum de 30 points dans l'année)



# IMPORTANT

Déclarez vos absences avant 12h pour bénéficier des gratuits.

## Comment déclarer vos absences :



Sur l'application "Plaisance Morbihan" ou "Portail Plaisance"



Sur le site Interne de votre port d'attache rubrique « ma capitainerie numérique »



Par téléphone  
02 85 52 04 54

# OFFRE PASS-PORT ESCALE 2026



Votre contrat inclut le Pass-Ports Escales<sup>(1)</sup>. À ce titre, vous bénéficiez des deux premières nuitées d'escale offertes dans les ports partenaires du réseau Pass-Ports Escales.



## CÔTE ATLANTIQUE

### LOIRE ATLANTIQUE

- PIRIAC SUR MER
- LA TURBALLE
- LE CROISIC
- LA BAULE LE POULIGUEN
- PORNICHE
- NANTES MÉTROPOLE
- COUERON
- ERDRÉ
- MÉTROPOLE BÉLEM
- TRENTEMOULT
- LES PORTES DE L'ATLANTIQUE
- PORNIC LA NOËVILLARD

### VENDEE

- ÎLE D'YEU PORT JOINVILLE
- ST GILLES CROIX DE VIE PORT LA VIE
- LES SABLES D'OLONNE PORT OLONA
- LES SABLES D'OLONNE QUAI GARNIER
- TALMONT ST HILAIRE BOURGENAY

### CHARENTE MARITIME

- LA ROCHELLE
- MARANS
- ÎLE DE RÉ SAINT MARTIN
- ÎLE DE RÉ LA FLOTTE
- OLÉRON LE CHATEAU D'OLÉRON
- OLÉRON LE DOUHET ET BOYARDVILLE
- OLÉRON SAINT DENIS
- ROCHEFORT
- ROYAN ET BONNE ANSE
- MORTAGNE SUR GIRONDE

### GIRONDE

- VERDON SUR MER PORT MÉDOC

### LANDES

- CAPBRETON

### PYRENEES ATLANTIQUES

- ANGLLET PORT DU BRISE LAMES
- PORT D'HENDAYE

## ESPAGNE

### PAYS BASQUE

- HONDARRIBIA
- ORIO
- GETARIA
- MUTRIKU
- BERMEO
- BILBAO RC MARTIMO DEL ABRA
- SAINT SEBASTIEN DONOSTIA
- ZUMAIA

### ASTURIES

- GIJON MARINA YATES
- PUERTO DEPORTIVO DE GIJON

### GALICE

- RCN DE RIBADEO
- MARINA VIVIERO
- RCN LA CORUNA M. REAL
- CN RIA DE ARES
- LA COROGNE MARINA CORUNA
- CN DE CAMARIÑAS
- MARINA MUXIA
- A POBRA DO CARAMINAL
- MARINA MIROS
- RCN DE PORTOSIN
- CN DE PORTONOVO
- MARINA COMBARRO

## PORTUGAL

- POVOA DE VARZIM
- PORTO ATLÁNTICO

## 4 NUITÉES PAR PORT PAR AN POUR LES AUTRES PORTS DU RÉSEAU

### GRANDE BRETAGNE

- JERSEY ST HELIER
- GUERNESEY ST PETER
- TORQUAY MARINA
- BRIKHAM MARINA
- PLYMOUTH QUEEN ANNE'S BATTERY
- HAMBLE MERCURY YACHT HARBOUR
- PORT HAMBLE MARINA
- HAMBLE POINT MARINA
- HAMWORTHY COBB'S QUAY MAINA
- HYTHE MARINA VILLAGE
- SOUTHAMPTON OCEAN VILLAGE MARINA
- SOUTHAMPTON SHAMROCK QUAY
- SOUTHAMPTON SAXON WHARF
- HAYLING ISLAND NORTHNEY MARINA
- HAYLING ISLAND SPARKES MARINA
- BRAY MARINA
- WINDSOR MARINA
- CHERTSEY PENTON HOOK MARINA
- CHATHAM MARITIME MARINA
- IPSWICH WOOLVERSTONE MARINA

### BRETAGNE

#### ILE ET VILAINE

- ST MALO PORT DES SABLONS
- ST MALO PORT VAUBAN

#### CÔTES D'ARMOR

- PLOUËR SUR RANCE
- PORT DE SAINT CAST
- PLÉNEUF VAL ANDRÉ DAHOUËT
- SAINT BRIEUX PORT DU LÉGUÉ
- SAINT QUAY PORT D'ARMOR
- LEZARDRIEUX
- BINIC
- PAIMPOL
- PONTRIEUX
- TRÉGUIER
- PERROS GUIRREC LE LINKIN
- PERROS GUIREC PLOUMANAC'H
- TRÉBEURDEN

#### FINISTERE

- MORLAIX
- ROSCOFF
- L'ABER WRAC'H
- BREST LE CHÂTEAU
- BREST MOULIN BLANC
- CAMARET SUR MER
- CROZON MORGAT
- DOUARNENEZ PORT RHU ET TRÉBOUL
- AUDIERNE
- PORT LESCONIL
- LOCTUDY
- COMBRIT SAINTE MARINE
- PORT LA FORÊT
- CONCARNEAU
- NÉVEZ PORT MANEC'H ET KERDRUC
- MOËLAN SUR MER BÉLON
- CLOHARS CARNOËL DOËLAN
- LE POULDU LAÏTA
- LE POULDU LAÏTA (SIVU)

#### MORBIHAN

- GROIX PORT TUDY
- BELLE ÎLE LE PALAIS
- BELLE ÎLE SAUZON
- LOCMARIAQUER
- ARZON MOUILLAGE

### MANCHE & MER DU NORD

#### BELGIQUE

- KYCN NIEUWPOORT
- PORT DE LIÈGE
- WSKLUM VZM NIEUWPOORT
- ROYAL BELGIAN SAILING CLUB

#### HAUTS DE FRANCE

- DUNKERQUE MARINA
- DUNKERQUE YC MER DU NORD
- GRAVELINES
- PORT DE CALAIS
- BOULOGNE MARINA
- ETAPLES SUR MER

#### SEINE MARITIME

- LE HAVRE
- ROUEN

#### MANCHE

- PORT DE CARENTAN
- ST VAAST LA HOUGUE
- CHERBOURG PORT
- CHANTEREYNE
- PORT DIËLETTE
- BARNEVILLE CARTERET
- PORT BAIL SUR MER
- GRANVILLE PORT DE HÉREL

## NUITÉES BONUS (2)

pour toute absence ≥ 8 nuits déclarées en continu !

Absence 8 nuitées = + 2 nuits  
Absence 15 nuitées = + 6 nuits

## DES NUITÉES EN ILLIMITÉ DANS LES PORTS DE LA COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN

(dans la limite de 2 nuits consécutives par escale)

- GUIDEL
- LARMOR PLAGE KERNÉVEL
- LORIENT CENTRE
- HENNEBONT
- LOCMIQUÉLIC
- PORT-LOUIS
- GÂVRES
- ÉTEL
- QUIBERON PORT HALIGUEN
- LA TRINITÉ SUR MER
- AURAY SAINT GOUSTAN
- BADEN PORT BLANC - ÎLE AUX MOINES
- ARRADON
- VANNES
- ARZON PORT NAVALO
- ARZON PORT DU CROUESTY
- SARZEAU SAINT JACQUES
- DAMGAN PÉNERF
- ARZAL CAMOËL
- FOLLEUX
- ROCHE BERNARD
- REDON

\* Sauf pour les îles HOUAT et HOEDIC : 1 nuitée / an / île hors juillet et août

(1) Conditions générales de cet avantage disponibles en capitainerie.  
 (2) Les nuitées doivent être déclarées et en continu. Les nuitées bonus sont valables dans tous les ports du réseau jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, dans la limite de 1 nuitée par port.